

La pétition peut être signée en ligne sur  
<https://act.campax.org/p/CenacPourGaza>

## **10 demandes pour Gaza !**

### Pétition aux Autorités fédérales

« Indignez-vous ! », exhortait Stéphane Hessel, dans un opuscule qui a connu un fort retentissement. Aujourd'hui, il ne nous est plus possible de contenir notre révolte.

Le massacre et la prise d'otages que le Hamas a commis le 7 octobre dernier nous ont horrifiés.

Depuis lors, la réaction de l'État d'Israël nous écœure au-delà de toute mesure.

Ces actes sont contraires à tout ce que nous défendons. Ils sont aussi contraires à tout ce que prétend défendre notre pays.

#### **Stoppez l'escalade, arrêtez la surenchère !**

La mollesse des réactions de notre pays et des États démocratiques nous insupporte. Nous avons pourtant pris l'habitude – depuis la première Intifada – d'observer un décompte décuplé de victimes palestiniennes face aux vengeances israéliennes, mais un degré de punition collective tel que pratiqué actuellement à Gaza et en Cisjordanie n'est plus tolérable.

Peut-on encore considérer l'État d'Israël comme un « État de droit », quand il fait bombarder indistinctement habitations, écoles, lieux de culte et hôpitaux ? Quand il détruit les bureaux d'ONG et de l'ONU, qu'il cible les journalistes, sauveteurs et ambulances, quand ses *snipers* visent la tête, même des femmes et des enfants ? Quand il affame, prive d'eau et d'électricité, de réseaux de communication et de médicaments des civils qu'on a exhortés à partir ? Quand ses soldats pénètrent dans un hôpital pour y achever des blessés à bout portant, ou tirent sur une foule affamée lors d'une distribution alimentaire ? Ces actes sont contraires à tous les droits humains.

L'action actuelle de l'armée israélienne et des colons s'apparente chaque jour davantage à un nettoyage ethnique, contraire au droit de la guerre. Or nos gouvernements se contentent de murmurer des protestations, haussant les sourcils, alors qu'ils adoptent de sévères et justifiées sanctions envers la Russie vu son invasion de l'Ukraine et ses crimes de guerre. Quel bel exemple de double standard, bafouant les valeurs dont se prévalent les États occidentaux face aux dictatures !

Les actes du Hamas (ceux du 7 octobre 2023 tout comme les tirs de roquettes sur des villages israéliens) nient toute moralité. Ils sont abjects et condamnables en tout point. Le Hamas n'est pas un État de droit et ne mérite pas d'être reconnu comme tel. Mais s'abaisser à son niveau ne peut que délégitimer le gouvernement israélien. Des voix juives s'élèvent d'ailleurs de plus en plus contre cette politique contraire à toute éthique.

La pétition peut être signée en ligne sur  
<https://act.campax.org/p/CenacPourGaza>

**« Œil pour œil, et le monde deviendra aveugle », disait Gandhi.**

Les mots ne suffisent plus. Le gouvernement israélien, mené par un Premier ministre notoirement corrompu et par un cabinet d'extrémistes, ne mérite pas que lui soit adressé un langage complaisant. Il doit comprendre, par des sanctions et boycotts sévères, que les civils palestiniens sont des êtres dignes de droits et d'égards comme les autres, ni plus ni moins que les citoyens israéliens.

**En déshumanisant l'autre, on se déshumanise soi-même.**

Nous observons depuis des années que la société israélienne s'engage dans une radicalisation rampante, encouragée par le discours haineux de ses autorités. Le racisme envers les non-juifs se répand et se banalise. Chrétiens et musulmans notamment font l'objet de crachats, d'injures, de ratonnades et d'expropriations de plus en plus fréquentes, jusque dans la Vieille Ville de Jérusalem et dans les lieux « saints ». Outrés, les habitants de ces endroits et des camps de réfugiés palestiniens grondent de colère et de rancœur, alimentant le désir des jeunes de prendre les armes et de se venger.

Depuis le 7 octobre (mais le processus avait déjà commencé depuis le non-aboutissement des accords d'Oslo et de l'Initiative de Genève), la surenchère des violences ne fait qu'exacerber les extrêmes des deux bords, au détriment des voix – et des voies – qui recherchent des solutions viables et constructives. Il est temps de soutenir ces dernières, qui existent dans les deux camps, mais sont rendues inaudibles par le fracas des armes et par les souffrances. Sans ces voix, et sans notre soutien envers elles, notre humanité aura perdu une bonne partie de son âme, et sera devenue aveugle.

En tant qu'actuel membre du Conseil de sécurité de l'ONU, la Suisse dispose d'un poids moral et institutionnel renforcé, ce qui lui confère également une responsabilité particulière de promouvoir les valeurs d'humanité et de paix.

**Nous demandons donc à nos autorités politiques :**

- de s'engager pour un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel ;
- d'exiger que toutes les personnes détenues et retenues illégalement, ou enlevées, soient relâchées ;
- d'invoquer énergiquement les Conventions de Genève et les droits humains pour dénoncer sans équivoque leurs violations commises par les deux parties au conflit ;
- de proposer une conférence pour la paix, avec pour perspective une solution équilibrée, soit à deux États (avec partage des territoires selon les résolutions de l'ONU), soit un État fédéral donnant des droits égaux à chaque partie, selon le modèle fédéral suisse ou toute autre solution créative ;
- de renforcer les initiatives de dialogue et de paix, en leur offrant une tribune et des moyens humains, logistiques et financiers ;

La pétition peut être signée en ligne sur  
<https://act.campax.org/p/CenacPourGaza>



- de prononcer des sanctions et boycotts envers les soutiens économiques, politiques et moraux aux parties violant le droit international humanitaire ;
- de suspendre toute collaboration militaire et tout commerce d'armes avec les belligérants ;
- de soutenir l'UNRWA, l'OMS et toute ONG se portant au secours des populations civiles, sans préjuger du résultat des enquêtes les concernant ;
- de réclamer des enquêtes indépendantes, neutres et exhaustives sur tous les actes commis envers les civils lors des exactions du 7 octobre 2023 et durant les hostilités qui ont suivi ;
- de lutter énergiquement contre toute manifestation de haine, en particulier envers les personnes juives ou musulmanes.

#### **Lausanne, le 20 mars 2024**

Le comité du Centre pour l'action non-violente:

*Nathalie Caruel, Michel Monod, Luc Recordon, Jérémie Schaeli, Marie Schaffer-Wyler, Eric Voruz*

PS. Soutenez le Cenac par un don ou en devenant membre... toute contribution est bienvenue pour nous aider à lutter contre toutes les formes de violences !

D'avance un immense merci: IBAN CH95 0900 0000 1002 2368 6

CENAC - Centre pour l'action non-violente

Rue de Genève 52, 1004 Lausanne

<https://non-violence.ch/>

<https://www.facebook.com/actionnonviolente>

<https://twitter.com/CENAC1968>